
Politique d'Engagement



01 Notre philosophie d'Investisseur Responsable.....04

02 L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable.....06

- ▶ *Le dialogue avec les entreprises*
- ▶ *L'engagement investisseur*
- ▶ *Les visites de site*

03 Notre processus d'engagement.....09

- ▶ *L'identification des cibles d'engagement*
- ▶ *La mise en place de la démarche d'engagement*
- ▶ *L'intégration à notre modèle d'analyse ESG et aux décisions d'investissement*

04 Notre exigence de transparence.....12

- ▶ *La définition d'objectifs d'engagement*
- ▶ *Le reporting sur nos activités d'engagement*



Notre philosophie d'Investisseur Responsable



La doctrine



Nos valeurs



Notre conviction



LA DOCTRINE

« L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution »¹, qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.



NOS VALEURS

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction.

Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions offrant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris.

Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.



NOTRE CONVICTON

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons.

Notre ambition est d'offrir une démarche différenciante et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. A ce titre, notre politique d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR. La suite du document présente en détail l'émergence de ces deux concepts et notre démarche pour y répondre dans le cadre d'une gestion ISR.

Notre politique d'Investisseur Responsable est disponible sur notre site internet : https://www.dnca-investments.com/isr/politic-investor_fr.pdf

¹ *ISR : Investissement Responsable, Hors Collection, Ellipse 2014*



L'engagement au cœur de notre démarche d'Investisseur Responsable

 Le dialogue avec les entreprises

 L'engagement investisseur

 Les visites de site

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire.

Nous distinguons deux façons d'interagir avec les sociétés : le dialogue avec les entreprises et l'engagement actionnarial (ou investisseur). Nous complétons ces interactions par des visites de site régulières.



LE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

En tant que gérants de conviction, nous considérons qu'il est fondamental de rencontrer très régulièrement les entreprises dans lesquelles nous investissons ou dans lesquelles nous envisageons d'investir. C'est le cas pour l'analyse financière comme ESG. Ces réunions nous donnent notamment l'opportunité de questionner le management sur sa stratégie et dans quelle mesure sa mise en œuvre intègre les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces discussions nous fournissent généralement une image bien plus pertinente du degré d'intégration réel des enjeux ESG et de la culture d'entreprise que la simple lecture des documents publiés par les sociétés. Les informations obtenues durant ces rencontres apportent une contribution significative à la qualité et à la réactivité de notre recherche ESG.



L'ENGAGEMENT INVESTISSEUR¹

Fondée sur la conviction que l'amélioration des pratiques des entreprises dans lesquelles nous investissons contribue à protéger la valeur des investissements de nos clients, nous avons mis en place une démarche formalisée d'engagement visant à influencer une meilleure prise en compte des enjeux ESG par les entreprises. De manière plus générale, nous avons la conviction qu'il relève de notre responsabilité fiduciaire, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques et une meilleure transparence au niveau des entreprises, et plus généralement sur les marchés.

Nous distinguons 2 types d'engagement :

- L'**engagement réactif**, suite à une controverse ou un incident particulier
- L'**engagement proactif**, afin d'encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG.

Ces deux cas font l'objet d'un processus d'engagement formalisé détaillé dans la section suivante.

Enfin, nous pensons que certains sujets globaux et systémiques, ou encore l'engagement avec des entreprises globales dans lesquelles notre pouvoir d'influence est limité, nécessitent une action coordonnée et/ou collaborative afin d'aboutir aux meilleurs résultats. Nous avons ainsi rejoint plusieurs initiatives collaboratives de place, menées notamment par les PRI, afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses.

¹ Notre démarche d'engagement s'applique également aux entreprises dans lesquelles nous détenons de la dette.




LES VISITES DE SITE

Au dialogue institutionnalisé avec le management des entreprises, nous pensons qu'il est indispensable d'ajouter un volet plus opérationnel, qui nous permette d'approfondir notre connaissance des activités et des pratiques des sociétés dans lesquelles nous investissons. Ainsi, nous participons régulièrement à des visites de site, qui sont l'occasion d'échanger avec les opérationnels sur le terrain et d'apporter un éclairage plus fin sur la manière dont l'entreprise gère ses enjeux ESG.

Notre processus d'engagement

 L'identification des cibles d'engagement

 La mise en place
de la démarche d'engagement

 L'intégration à notre modèle d'analyse
ESG et aux décisions d'investissement

Nous avons formalisé notre processus d'engagement autour de 3 étapes :

- L'identification des cibles d'engagement
- La mise en place de la démarche d'engagement
- L'intégration à notre modèle ESG et à nos décisions de gestion



L'IDENTIFICATION DES CIBLES D'ENGAGEMENT

En fonction du type d'engagement, s'il est réactif ou proactif, l'identification des cibles d'engagement se déroule différemment.

Engagement réactif

Notre suivi quotidien du newsflow des entreprises que nous couvrons, ainsi que notre analyse fine des controverses auxquelles elles font face, nous permettent d'identifier les sociétés avec lesquelles nous souhaitons conduire un engagement réactif. Ainsi, nous sollicitons de manière systématique une rencontre avec les entreprises qui font face à des controverses jugées « sévères », c'est-à-dire identifiées comme de niveau 3 dans notre outil interne d'analyse.

Engagement proactif

L'identification des sociétés cibles pour un engagement proactif tient compte de plusieurs facteurs :

- Notre poids au capital de la société, qui détermine en partie notre pouvoir d'influence
- Le poids que notre investissement dans la société représente pour DNCA Finance, qui détermine notre niveau d'exposition aux risques
- La présence de cette société dans nos fonds ISR, qui justifie une attention accrue sur les risques ESG
- La note « Responsabilité » de la société, qui peut nous alerter sur une gestion insuffisante des risques ESG

Ainsi, nous sélectionnons tous les ans une liste d'au moins 10 sociétés avec lesquelles nous souhaitons entamer ou poursuivre une démarche d'engagement. La priorité dans la sélection est donnée aux situations suivantes :

- Nous représentons plus de 5% du capital de la société
- Notre investissement dans la société représente plus de 1% de nos investissements totaux
- La société est présente dans nos fonds ISR et a une note de « Responsabilité » inférieure à 5/10 et/ou a une note sur l'une des 4 dimensions de l'analyse « Responsabilité » (actionnariale, environnementale, sociale, sociétale) inférieure à 3/10 (si cette dimension est jugée matérielle).



LA MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE D'ENGAGEMENT

La mise en place de la démarche d'engagement est similaire pour les engagements réactifs et proactifs. Une fois l'entreprise identifiée dans notre liste cible, un plan d'engagement est mis en place par l'équipe de recherche ESG. Ce plan comporte notamment :

- Les objectifs d'engagement, qui se doivent d'être clairs, précis et mesurables
- Les indicateurs de suivi de l'avancement et du succès de l'engagement, qui doivent comporter un volet qualitatif et quantitatif
- Les interlocuteurs ciblés pour cette démarche (top management, IR, responsable RH, responsable santé sécurité, responsable environnement...)
- La durée estimée de la démarche d'engagement (après laquelle des procédures d'escalade peuvent être déclenchées)

Les discussions avec l'entreprise sont ensuite organisées en fonction de ce plan d'engagement. L'avancement de la démarche d'engagement est caractérisé en fonction de son statut (en cours / clos) et en fonction de son évolution (positive / négative). Les résultats des discussions d'engagement sont systématiquement communiqués aux gérants concernés et font l'objet d'un reporting dédié auprès des clients, à la fois dans notre newsletter trimestrielle et dans notre rapport d'engagement annuel.

Des procédures d'escalade peuvent être déclenchées, dans le cas où l'entreprise ciblée refuserait de répondre ou ne mettrait pas en place les moyens appropriés pour adresser les problèmes ou faiblesses identifiés. Ces procédures d'escalade sont déterminées au cas par cas, en collaboration avec les équipes de gestion.



L'INTÉGRATION À NOTRE MODÈLE D'ANALYSE ESG ET AUX DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

Intégration à notre analyse ESG

Le dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons est une source inestimable de valeur ajoutée dans nos analyses, qu'elles soient financières ou spécifiquement ESG. A ce titre, nous enregistrons systématiquement toutes les actions de dialogue et d'engagement dans notre outil propriétaire ABA, afin d'ajuster, le cas échéant, les notations « Responsabilité » ou « Transition » de l'entreprise, et dans le but de garder une trace de nos échanges réguliers avec le management des entreprises investies.

Intégration à nos décisions d'investissement

Les résultats des actions d'engagement sont intégrés à notre analyse ESG via notre outil propriétaire ABA et peuvent notamment impacter la note « Responsabilité » de l'entreprise. Cette note, disponible à tous les gérants, donne une indication sur le niveau de risques ESG de l'entreprise et a une incidence directe sur l'inclusion ou non dans l'univers éligibles des fonds ISR.

Les résultats d'engagements sont communiqués de manière systématique aux équipes de gestion via ABA et de manière directe par email auprès des gérants concernés. Les gérants sont systématiquement invités à participer aux réunions d'engagement avec les entreprises qu'ils détiennent en portefeuille.

Intégration avec notre politique de vote

En tant qu'investisseur actif et de conviction, nous attachons la plus grande importance à l'exercice effectif de nos droits de vote afin d'assurer que l'entreprise est gérée dans le meilleur intérêt de nos clients investisseurs. A ce titre, nous dialoguons très régulièrement avec les entreprises dans lesquelles nous sommes actionnaires avant la tenue de l'AG, afin de discuter des résolutions et d'expliquer le cas échéant nos décisions de vote au management. Enfin, nous attachons une importance spéciale au dialogue actionnarial portant sur les résolutions environnementales et sociales, qui sont l'occasion de rappeler au management notre engagement et nos attentes sur ces sujets.

Notre politique de vote est disponible sur notre site Internet :

<http://static.dnca-investments.com/files/POLITIQUE%20DE%20VOTE%202019.pdf>



Notre exigence de transparence



La définition d'objectifs d'engagement



Le reporting sur nos activités d'engagement



LA DÉFINITION D'OBJECTIFS D'ENGAGEMENT

Nos activités d'engagement contribuent significativement à la qualité et à l'intégration de notre démarche ESG. A ce titre, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux quant à nos interactions avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

- Chaque année, nous nous engageons à tenir au moins 500 réunions avec les entreprises (dialogue ou engagement) sur des enjeux spécifiquement ESG.
- Toutes les entreprises présentes dans nos fonds ISR devront faire l'objet d'au moins une réunion par an (dialogue ou engagement)
- Toutes les entreprises en portefeuille faisant l'objet d'une controverse jugée sévère dans notre outil d'analyse propriétaire, devront faire l'objet d'une démarche d'engagement.



LE REPORTING SUR NOS ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

L'engagement faisant partie intégrante de notre démarche d'investisseur responsable, nous souhaitons faire preuve de la plus grande transparence possible sur nos actions de dialogue et d'engagement actionnarial.

Ainsi, un point sur les principales actions d'engagement menées sera fait dans notre newsletter ISR publiée de manière trimestrielle. Un rapport annuel sur les activités d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sera également publié, qui permettra à nos clients et parties prenantes de mesurer nos actions d'influence sur les entreprises que nous finançons.



19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00
www.dnca-investments.com



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19, place Vendôme 75001 Paris - Tél.: +33 (0)1 58 62 55 00 - email: dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.